



## DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ADULTE EN VERTU DE LA LOI SUR LES INDIENS DIRECTIVES POUR REMPLIR LA DEMANDE

---

**Les renseignements que vous fournissez dans le présent document sont recueillis en vertu de la *Loi sur les Indiens* aux fins de l'inscription conformément à cette Loi et seront versés au fichier de renseignements personnels n°AIN/P-PU-110. Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.**

---

Les adultes qui souhaitent être inscrits aux termes de la *Loi sur les Indiens* doivent remplir, du mieux qu'ils peuvent, le formulaire suivant en utilisant les présentes directives.

Si vous faites partie d'une des catégories suivantes, vous avez le droit d'être inscrit selon les termes de la Loi.

1. Les personnes qui avaient le droit d'être inscrites le 16 avril 1985.
2. Les femmes qui ont perdu leur statut après avoir épousé un non-Indien (alinéa 12(1)b)).
3. Les enfants des femmes décrites au point 1, qui ont été émancipées en raison du mariage de leur mère (alinéa 109(2)).
4. Les enfants dont la mère et la grand-mère paternelle n'avaient pas le statut d'Indien aux termes de la Loi avant leur mariage, qui ont perdu leur statut à l'âge de vingt et un ans (sous l'alinéa 12(1)a)(iv), soit la disposition mère/grand-mère).
5. Les enfants illégitimes de femmes qui avaient le statut d'Indien aux termes de la Loi, dont l'inscription a été protestée avec succès du fait que le père n'avait pas le statut d'Indien selon les termes de la Loi.
6. Les personnes émancipées par suite d'une demande présentée à cet effet par le chef de famille (alinéa 109(1) ou de la disposition en vigueur auparavant).
7. Les enfants des personnes décrites aux points 1 à 6 ci-dessus.
8. Les filles illégitimes d'Indiens inscrits et de femmes sans status, nées avant le 17 avril 1985.

### **PARTIE A**

Les demandes doivent être complétées par des personnes de 18 ans ou plus. Les parents ou tuteurs qui appliquent au nom d'un enfant d'âge mineur ou une personne mentalement incapable doivent utiliser le formulaire DEMANDE D'INSCRIPTION DES ENFANTS EN VERTU DE LA LOI SUR LES INDIENS 83-044AF.

### **PARTIE B**

Si vous faites partie des catégories 2 à 6 vous devez indiquer votre ancien numéro de bande, si vous le connaissez, ainsi que le nom de la bande à laquelle vous apparteniez.

Si vous n'avez jamais été inscrit(e), UN CERTIFICAT DE NAISSANCE SUR LEQUEL APPARAISSENT LES NOMS DE VOS PARENTS est requis.

### **PARTIE C**

Si vous ne connaissez pas le numéro de bande ni celui de vos parents, n'inscrivez rien. Il importe toutefois d'indiquer le nom de la bande à laquelle vous êtes affilié.

### **PARTIE D**

Vous devez vous référer aux catégories fournies ci-dessus pour ce qui est du libellé. Vous devez indiquer les dates de mariage ainsi que les dates des ordonnances d'émancipation ou la protestation. Indiquez le nom de famille par lequel vous seriez inscrit.



## DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN ADULTE EN VERTU DE LA LOI SUR LES INDIENS

Langue de la correspondance :  Anglais  Français

**A** Je demande que moi-même \_\_\_\_\_ si éligible, sois inscrit au Registre et, si approprié, que mon nom soit ajouté sur une liste de bande, comme prévu dans la *Loi sur les Indiens*.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**Utiliser au besoin une feuille séparée pour ajouter des renseignements additionnels et la joindre à cette demande.**

**B**

Nom de famille du requérant		Prénom(s)	
Adresse postale			
Adresse postale		Code postal	N° de téléphone (jour)
Date de naissance AAAA MM JJ	N° de bande	Nom de la bande	

**C**

Nom de famille du père		Prénom(s)	
Date de naissance AAAA MM JJ	N° de bande	Nom de la bande	
Nom à la naissance de la mère		Prénom(s)	
Date de naissance AAAA MM JJ	N° de bande	Nom de la bande	
Nom de famille du grand-père paternel		Prénom(s)	
Nom de famille de la grand-mère paternelle		Prénom(s)	
Nom de famille du grand-père maternel		Prénom(s)	
Nom de famille de la grand-mère maternelle		Prénom(s)	

**D** Raison pour l'inscription

**Note: Si vous avez un enfant de moins de 18 ans et souhaitez inscrire cet enfant, veuillez utiliser le formulaire: DEMANDE D'INSCRIPTION DES ENFANTS EN VERTU DE LA LOI SUR LES INDIENS 83-044AF.**

Envoyer à : Le registraire  
Direction de l'inscription et des listes des bandes  
Inscription, revenus et administration des bandes  
Ottawa (Ontario) K1A 0H4